

Europe, bienfaits et travers

Posted on 29 mars 2024 by Patrick Rouillier

Disons, pour lever toute ambiguïté, que je suis un européen convaincu, partisan d'une Europe fédérale.

La conception actuelle de l'Europe est très controversée entre ceux qui demandent plus d'intégration des pays dans l'Europe et ceux qui attendent plus d'autonomie de chaque pays. Un sorte de compétition entre un centralisme Jacobin et l'autonomisme Girondin ... rien de bien nouveau !

Il semble que notre Europe se dérobe devant le centralisme nécessaire pour faire bloc et en imposer au monde et abuse au contraire de la centralisation de problèmes qui pourrait se résoudre à l'échelon des pays.

Si, dans l'ensemble, les européens sont plutôt favorable à la notion d'Europe, chaque état essaye de « tirer la couverture à soi » pour en titrer le maximum d'avantage, d'autre se disputent pour le niveau de souveraineté à laisser à chaque pays.

Par-delà ces polémiques qui s'avèrent stériles essayons de décrire ce que pourrait être une Europe satisfaisant chacun.

1. **Le niveau régalien.** C'est en particulier ce qui va nous positionner vis à vis des gros « blocs » mondiaux que peuvent être le USA, la Chine, voire la Russie ou pourquoi pas, un jour un bloc Arabe ou Africain
On parle, bien sûr, ici de la politique étrangère et de la défenses. Ne nous racontons pas d'histoires, aucun de nos pays européen n'est de taille à lutter avec les grandes puissances étrangères, et s'allier à l'une ou l'autre ne serai qu'une simple vassalisation. Ces fonctions ne peuvent qu'être centralisée au maximum.
Face au défi mondial la politique d'immigration devrait également se situer au niveau central, même si cela peut faire grincer certaines dents.
Autre fonctions qui doivent rester centrales : la politique monétaire (assurée par l'Euro), la politique fiscale (pour éviter le dumping) et les législations fiscales et sociales de base.
2. **Certains domaines** pourraient être centralisées ou non, comme par exemple la politique de santé. De façon générale elle pourrait être délocalisée dans sa pratique, mais la production indépendante de médicament, le prix des médicaments et les cas de pandémies pencherai pour une centralisation. Ce sont les domaines qui peuvent être sujet à discussions

3. **D'autres, enfin**, pourraient facilement laissées à la discrétion des états, comme la culture, l'éducation, ou des domaines sans implication européenne.

Prenons quelques exemples :

1. **Euthanasie et avortements.** Deux domaines particulièrement sujets à polémiques. Est-il vraiment important d'uniformiser ces pratiques. Est-ce grave si les Polonais ne veulent pas de l'avortement. C'est leur problème et n'empêche pas d'autres pays de choisir une autre voie. La diversité est au contraire un avantage.
2. **La culture.** C'est précisément ce qu'il faut rattacher à chaque pays en fonction de ses traditions et de son patrimoine. La diversité est encore un atout quand on sait la mettre en commun.
3. **Le dumping commercial.** Nous avons une monnaie unique vis à vis de l'extérieur de l'Europe. Par contre nous sommes loin d'avoir une monnaie unique à l'intérieur. 1€ en France ou en Allemagne est loin d'avoir la même valeur que 1€ en Roumanie ou en Slovaquie. Son pouvoir d'achat est assez différent. Il est donc nécessaire d'harmoniser au niveau européen les conditions sociales et les prélèvements et taxes pour éviter une injuste concurrence. Voilà des notions à centraliser.
4. **La transition écologique.** Elle est de plusieurs natures.
La lutte contre les gaz à effet de serre dépasse le cadre européen pour se situer au niveau mondial. L'Europe doit-elle lutter pour son propre compte ou harmoniser ses procédures aux efforts internationaux. Faire des efforts pour les autres ne sert à rien en la matière.
L'usage des pesticides est une source de conflit. Au niveau d'un pays ce pourrait être le choix des citoyens. Par contre au niveau inter européen seules les marchandises correspondantes aux règles locales du pays importateur devraient pouvoir être échangées, il en est de même pour les marchandises importées. A chaque pays de déterminer sa politique agricole et environnementale et les restrictions qui en découlent.
5. **Un sujet futile** mais pas sans intérêts pédagogique est celui de la chasse. En Europe le gibier étant peu migrateur et on comprend que chaque pays peut avoir sa politique propre vis à vis de la chasse. Le gibier est le patrimoine de chaque état et chaque état peut le gérer à sa guise indépendamment des autres. Pourtant la chasse aux oiseaux migrateurs pose un problème intéressant car ce gibier est un patrimoine commun qui impose une gestion commune. En effet si un pays décide de les protéger et une autre de les chasser cela pose problème. D'autre part fixer des dates uniques d'ouverture de la chasse n'a pas de sens, les oiseaux survolant les pays à des dates différentes.
On oublie souvent que les oiseaux migrants ne sont pas un patrimoine européen, mais mondial.



6. Certain domaines doivent de toute évidence être laissées aux nations. La culture, l'éducation, doivent se rattacher aux besoins et au patrimoine de chacun

De façon évidente l'Europe à, pour le moment, tendance à s'occuper de ce qui devrait revenir aux nations et à oublier les grands problèmes régaliens qui seraient de son ressort. Il est sans doute plus facile de régler des points de détail que de s'attaquer à harmoniser les grandes règles. La défense européenne « patine » depuis des années et il a fallu attendre l'agression Russe pour prendre conscience de sa nécessité.

Pour terminer, disons que le principe du vote « à l'unanimité » limite gravement la capacité de prise de décision au niveau européen. Un seul pays peut opposer son veto et paralyser une proposition. L'Europe ne pourra exister qu'avec un principe de vote « à la majorité qualifiée ».